## SION SOUS LE SCEX (VS)

Chantiers 1 et 2

# RAPPORT PRELIMINAIRE DE LA CAMPAGNE 1985

Christine BRUNIER Christiane PUGIN

Département d'Anthropologie Université de Genève

## TABLE DES MATIERES

## CHRONIQUE DES TRAVAUX

- A. SION SOUS LE SCEX I
- 1. INTRODUCTION
- 2. STRATIGRAPHIE EST
- 3. DESCRIPTION DES TOMBES
- 4. DESCRIPTION DES STRUCTURES
- 5. MATERIEL ARCHEOLOGIQUE -Nouveaux éléments pertinents
- 6. DATATIONS C14
- 7. PROBLEMES CULTURELS
- 8. OBJECTIFS 1986
- B. SION SOUS LE SCEX 2
- 1. LOCALISATION
- 2. CIRCONSTANCES DES DECOUVERTES
- 3. DESCRIPTION STRATIGRAPHIQUE
- 4. DESCRIPTION DES STRUCTURES
- 5. MATERIEL ARCHEOLOGIQUE
- 6. DESCRIPTION DES TOMBES

## CHRONIQUE DES TRAVAUX

Notre deuxième campagne de fouille s'est déroulée du 6 mai au 4 octobre 1985. Selon les mois, notre équipe est composée de 3 à 5 personnes.

Mai et juin, nous surveillons les terrassements et nous fouillons un petit sondage à Sous-le-Scex 2, pendant ce temps des travaux techniques s'effectuent dans la tranchée du chantier principal. En effet pour supprimer les infiltrations d'eau, cause de nombreux dégâts aux couches archéologiques, nous faisons construire au nord, contre le rocher de Valère, un mur en béton. Une pompe est placée à demeure derrière le barrage ainsi créé. Par économie de temps et de moyens, nous conservons la protection basse d'hiver et l'on procède à quelques modifications:

- Ouverture d'une trappe et installation d'un escalier d'accès.
- Mise en place d'un treuil électrique pour faciliter l'évacuation des sédiments.
- Suspension d'un carroyage fixe.

Après enlèvement de l'étayage d'hiver, seule la deuxième tombe du Bronze ancien T2 a subi un léger effondrement.

## A. SION SOUS LE SCEX 1.

#### 1. INTRODUCTION

La campagne 85 poursuit l'étude stratigraphique débutée l'an dernier. Nous décidons également, de travailler sur le maximum de largeur disponible dans la tranchée. Pour ce faire nous fouillons deux banquettes situées de part et d'autre des caissons 84 (voir fig.l plan des surfaces ouvertes). Ces surfaces, dans leurs niveaux supérieurs ont livré une imbrication complexe de nouvelles structures. En général, elles ont été plus facile à individualiser, la succession des couches étant mieux connues, nous adaptons nos décapages aux surfaces anciennes (sols). Puis l'étude des niveaux inférieurs a repris en C-D/5-6.

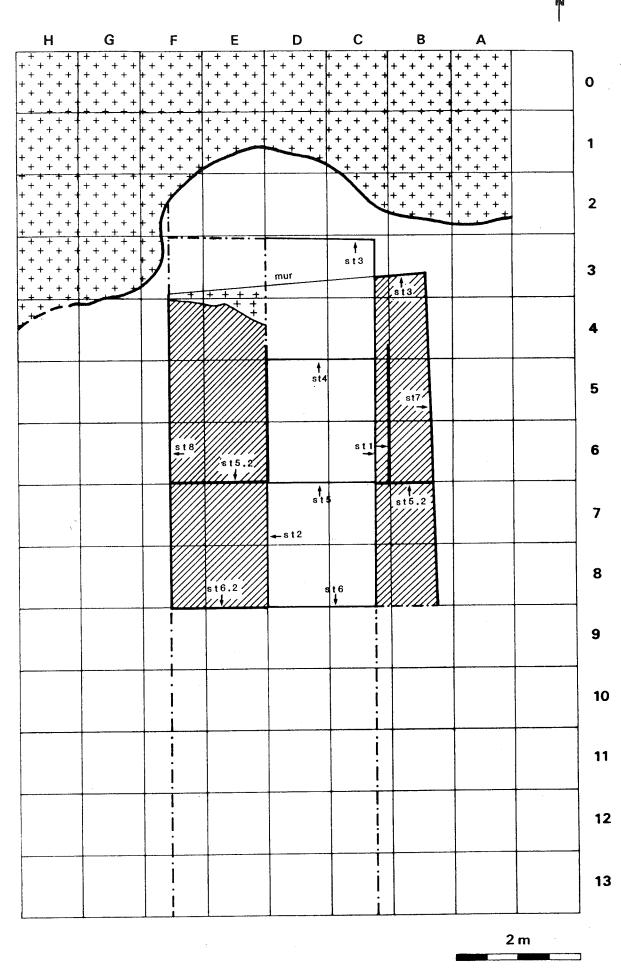


Fig. 1. Plan des surfaces ouvertes en 1985 et position des stratigraphies.

## 2. STRATIGRAPHIE EST (Quelques remarques).

- La nouvelle coupe Est est un montage en 4 parties, si l'on regarde la fig.1, qui montre l'ensemble des stratigraphies du site, on s'aperçoit que la partie médiane (entre l'alt. 503 et 505m.) est formée par la coupe 7, le reste étant la mise au net de la coupe 1.
- Le niveau anthropique noir (couche 15) qui apparaissait au bas de la stratigraphie 84 en C/5-6 ne peut servir de raccord entre l'amont et l'aval, il est partiellement compris dans le remplissage stratifié de la structure 30 (grande fosse).
- Une perturbation importante vient buter contre la T9.
- Les décrochements prononcés, visibles dans les limons et dans les alluvions de la Sionne se remarquent aussi à l'ouest. Est-ce des effets de talus, des surfaces d'érosion ou de glissement des couches archéologiques ?

## 3. DESCRIPTION DES TOMBES (voir fig. 2.)

## TOMBE 2 (C/4-5)

La fouille de cette tombe s'est poursuivie en 1985.

Fosse d'implantation et attribution stratigraphique: Le fossé de la tombe est creusé à partir de la c.10 et comblé par la c.9.

## Remplissage de la tombe:

L'intérieur de la tombe s'est rempli naturellement d'un sédiment stratifié après l'inhumation.

## Aménagement:

Le coffre est composé de deux dalles latérales et de deux dalles d'extrémité, les premières débordantes par rapport aux secondes. Il est de forme trapézoidale, plus étroit vers la tête, plus large à sa base qu'à son sommet. De gros galets lui servent de calage. La couverture faite de deux niveaux superposés de grandes dalles cachent en débordant la moitié de l'espace délimité par le coffre. La dalle N-E repose en partie sur le rocher qui affleure à cet endroit. L'observation de 1984 de la figure en "toit à pan" qui recouvre les jambes du squelette ne s'est pas confirmée dans la partie supérieure fouillée en 1985. Cette figure était due à l'effondrement des dalles de couverture. Absence de dalle de fond.

#### Inhumation:

Le squelette est allongé sur le dos, tête à l'est face au sud, son bras droit le long du corps, le bras gauche replié sur la poitrine. Le squelette est affaissé sur le côté gauche. On note une passée d'alluvions dans le sens E-O plus atténuée dans le sens N-S, qui a contribué au glissement général de la tombe. Le squelette est affaissé sur le côté gauche. Cet événement a dû se passer alors que le corps n'était pas totalement décomposé car la tête qui a roulé sur le côté gauche est encore en connection anatomique avec toutes ses vertèbres cervicales. Il n'y a pas de mobilier.

## Diagnose anthropologique:

Homme adulte dont le crâne arrondi possède des caractéristiques nettement campaniformes. Hyperbrachycéphalie indice crânien: 86,3

Planoccipitalie

Indice facial 51,7: face movenne

Indice nasal 50,9: mésorhinien (C. SIMON)

#### ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE: BRONZE ANCIEN

L'aménagement de cette tombe est comparable à la T5 située à environ 150m à l'est de celleci, bien qu'elle ne comporte aucun mobilier et pas de dalle de fond.

#### **TOMBE 6 (B-C/4)**

Tombe en pleine terre dont la fouille a été reprise en 1985, pour des raisons techniques.

## Fosse d'implantation et attribution stratigraphique:

Le fossé s'ouvre en surface de la couche 13, il est recoupé par la fosse de T2 au sud.

#### Remplissage:

Le squelette est recouvert de haut en bas par trois niveaux de pierres horizontales entre lesquels s'intercalent deux couches de limon jaune pur. L'individu repose dans une couche de limon brun.

#### Inhumation:

Le corps repose en position repliée sur le côté gauche, tête à l'est, sur une pente N-S assez forte. Ce pendage est probablement dû à des affaissements de terrain postérieurs à l'inhumation. Le squelette est en mauvais état de conservation, le crâne est absent, détruit lors du creusement de T2.

Diagnose anthropologique:

Sujet adulte entre 25 et 35 ans d'après l'usure des dents. Sexe indéterminé. (C. SIMON)

ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE: NEOLITHIQUE MOYEN II Cortaillod, type St Léonard.

## **TOMBE 8 (E-D/4)**

Tombe en pleine terre dont la fouille débutée en 84, par la découverte du crâne, s'est poursuivie en 85.

Fosse d'implantation et attribution stratigraphique:

Installée dans une zone extrèmement riche en structures la fosse est difficile à repérer en fouille de surface. Dans la stratigraphie (ST.2), on observe que le fossé de T8 s'insère entre les couches 12 et 15 restées intactes. D'où l'attribution stratigraphique à choisir entre la 13A probable et la 14B possible. En l'absence du niveau intercalaire 14A,les deux niveaux 13A et 14B se confondent aisément.

## Remplissage:

Limon jaune et quelques grosses pierres. Le squelette a les pieds recouvert de terre noire charboneuse, restes d'une structure de combustion, éventuellement de la str.18.

#### Inhumation:

Le squelette repose en position repliée sur le côté gauche, tête à l'est, face au sud. Les jambes sont très fortement contractées sous le bassin.

Diagnose anthropologique:

Sujet d'âge indéterminé, il s'agit probablement d'un homme adulte, vu la robustesse des os. (C. SIMON)

ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE: NEOLITHIQUE MOYEN II Cortaillod, type St Léonard

## TOMBE 9 (B/4-5)

Fosse d'implantation:

La fosse d'implantation est difficilement visible car remplissage et terrain encaissant sont de même nature. Néanmoins la T9 paraît creusée dans la couche 16B.

Remplissage:

Il est tellement uniforme qu'il ne ressemble pas à un comblement naturel. Le squelette est situé juste sous la surface, dès l'enlèvement des dalles de couverture les premiers os apparaissent.

Aménagement:

La T9 étant une tombe d'enfant elle est formée par un coffre de petite dimension qui s'appuie au N contre le rocher de Valère. Elle a subi un léger glissement N-S. La couverture est composée par plusieurs dalles de roches différentes, (schiste et pierre altérée à gros grains), le côté ouest comprend deux dalles latérales.

#### Inhumation:

Le squelette est en position repliée sur le côté gauche, tête au nord et face à l'est. Il s'agit d'un enfant de 8-9 ans de sexe indéterminable. (C. SIMON)

Pas de mobilier.

ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE: NEOLITHIQUE MOYEN II Cortaillod, type St Léonard

## TOMBE 4 (C-D/5-6-7) (voir fig. 3.)

Fosse d'implantation et attribution stratigraphique:

La fosse d'implantation n'a pas été observée au-dessus de la tombe. Par contre autour de T4 entre autre, à l'extrémité sud on a distingué un fossé rempli de c. 17 et de gravillons. D'où l'attribution de la T4 à cette couche.

#### Remplissage:

Elle est comblée par environ 30cm de limon jaune plus ou moins mêlé de gravillons selon les endroits. Remplissage naturel causé par des inondations et des infiltrations.

## Aménagement:

Tombe en ciste de type Chamblande orientée N-S. Deux longues dalles latérales débordent sur deux petites dalles d'extrémité. Une épaisse dalle de schiste forme la couverture de la tombe. Le calage s'il existe n'a pas encore été observé.

## Inhumation:

(voir fig. 4.)

Cette tombe contient deux sujets adultes l'un, plus âgé que l'autre. Le premier individu est couché sur le côté gauche les membres repliés, la tête au nord. La position du second sujet n'est pas interprétable, il a été repoussé du côté ouest lors de la deuxième inhumation. Tous les os sont en mauvais état de conservation.

#### Matériel:

Seuls un fragment d'ocre et une petite mandibule de carnivore ont été trouvé.

ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE: NEOLITHIQUE MOYEN II Cortaillod, type Petit-Chasseur

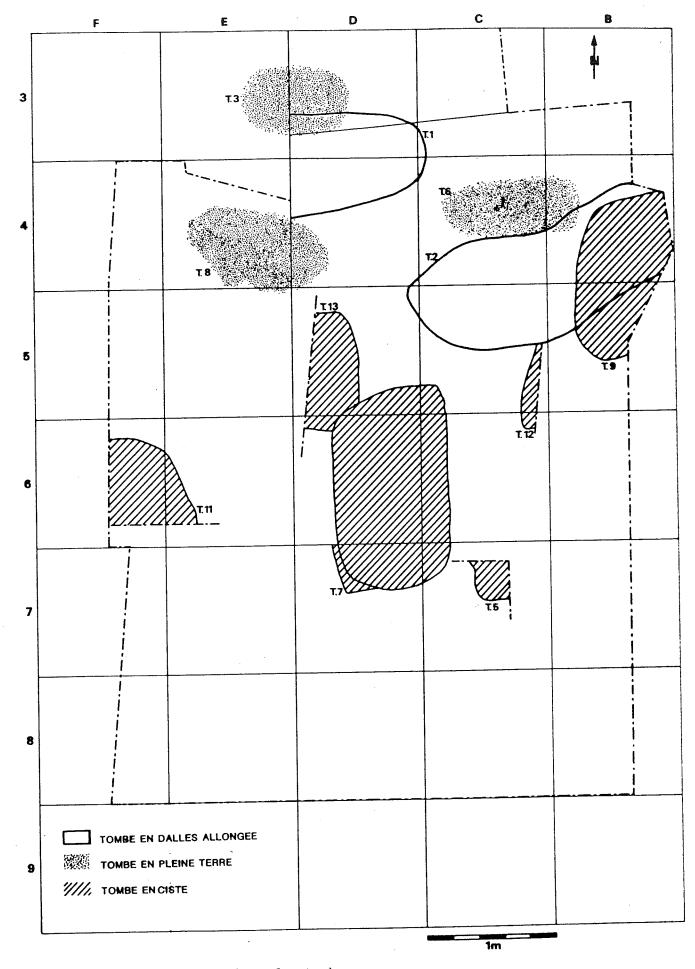


Fig. 2. Plan de situation des tombes.

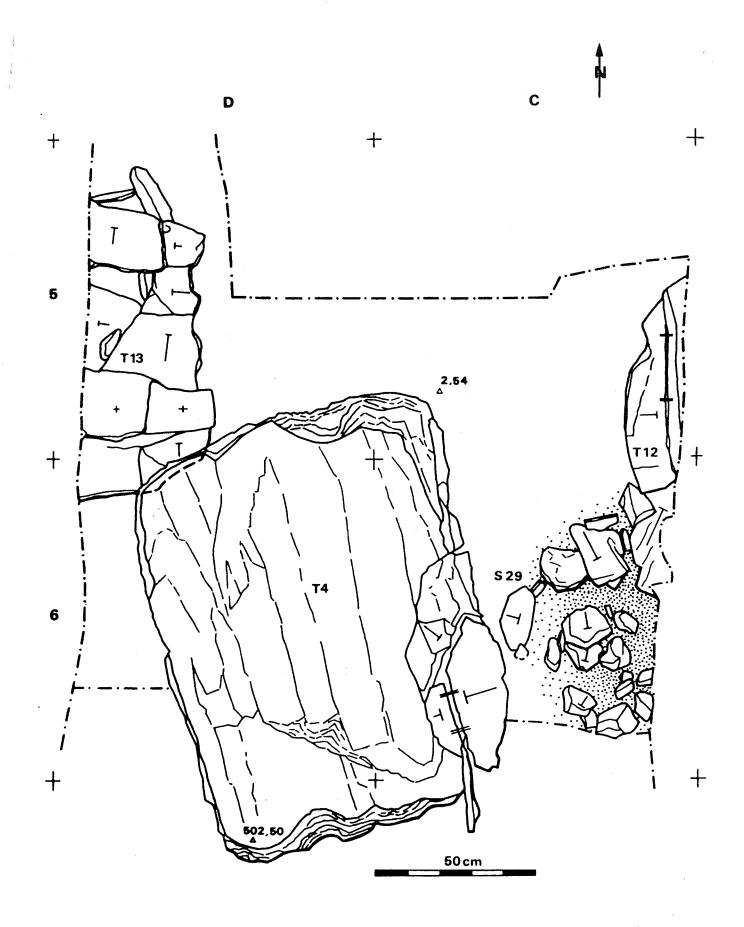


Fig. 3. Vue d'ensemble en C-D / 5-6, couverture de la tombe 4 et vue partielle des tombes 12 et 13.



Fig. 4. Position des squelettes de la tombe 4.

## 4. DESCRIPTION DES STRUCTURES

## **STRUCTURE 1 (258-52)**

Fosse romaine.

Attribution: couche 2

## STRUCTURE 2 (261-51,5)

Trou de poteau.

Attribution: couche 7

## STRUCTURE 3 (259-51,5)

Fosse de grand diamètre remplie de gros blocs.

Attribution: couche 3 ou 5B

#### STRUCTURE 4 (260-51,5)

Trou de poteau.

Attribution: couche 7

## STRUCTURE 5 (D7)

Trou de poteau.

Attribution: couche 12, recoupe le foyer 53.

#### STRUCTURE 6 (C-D/8-9)

Fosse caillouteuse.

Attribution: couche 12

## STRUCTURE 7 (D-E/7-8)

Foyer en cuvette circulaire.

Attribution: couche 20A Néolithique moyen II (cf. datation)

#### STRUCTURE 8 (C8)

Fosse remplie d'alluvions.

Attribution: couche 20A

## STRUCTURE 53 (C-D/6-7)

Foyer en cuvette.

Attribution: couche 12

## STRUCTURE 10 (D-E/5-6)

Foyer circulaire en cuvette.

Attribution: couche 13A ou 14A

## STRUCTURE 12 (E-F/4-5)

Foyer.

Attribution: couche 13A ou 14B, recoupe la str. 17

## STRUCTURE 13 (E/4-5)

Fosse remplie de pierres et de limon jaune-vert.

Attribution: couche 12, recoupe le foyer 12 et la str.17

## STRUCTURE 14 (E/5-6)

Petite fosse remplie de pierres et de limon jaune.

Attribution: couche 12

## STRUCTURE 15 (E/6)

Amas de pierres et de limon.

Attribution: couche 12

## STRUCTURE 16 (F/5-6)

Fosse, remplissage de limon jaune-vert et de gravillons.

Attribution: couche 12, recoupe le foyer 12

## STRUCTURE 17 (E/4-5)

Fosse, remplissage charboneux à la base.

Attribution: couche 14B ou 15

## STRUCTURE 18 (E/4)

Trou de poteau.

Attribution: couche 13A ou14B

#### FOYER 19 (E-F/5-6) (voir fig. 5.)

Forme:

Foyer en cuvette circulaire conservé en totalité à l'exception de son bord ouest, enfilé dans la coupe ouest (ST.8). Rubéfaction sur tout le pourtour extérieur.

## Remplissage:

Limon loessique verdâtre, très fin, puis la terre complètement charboneuse et cendreuse apparait à la base des pierres. Celles-ci sont assez grosses, de 10 à 40 cm. de diamètre, anguleuses à part quelques galets arrondis et une marne. Un certain nombre ont éclaté mais les morceaux sont jointifs, si elles sont rubéfiées c'est sur la face inférieure. Peu de gros charbons.

#### Matériel:

Quelques esquilles d'os calcinés, quelques éclats de cristal de roche.

#### **NIVEAU D'INSERTION: 14B**

#### DATATION:

un prélévement a été effectué en vue d'un datation C 14, il s'agit de l'échantillon n.3 CRG 652 2930  $\pm$  70 BC (3885-3375 BC).

## STRUCTURE 20 (E/4)

Fosse-silo, remplissage de terre grise-brune avec quelques pierres, gravillons, esquilles d'os et éclats de cristal de roche.

Attribution: couche 16B

## STRUCTURE 21 (D-E/5-6)

Fosse remplie de limon jaune pur.

Attribution: couche 12, recoupe le foyer 10

## STRUCTURE 23 (B-C/4-5)

Fosse, remplissage de limon gravilloneux et charboneux, quelques cailloux.

Attribution: couche 14

#### STRUCTURE 24(B-C/5)

Foyer.

Attribution: couche 13

## STRUCTURE 25 (C-D/5-6)

Fosse remplie de gravillons et de cailloux.

Attribution: couche 15

#### STRUCTURE 26 (D-E/5-6)

Fosse remplie de gravillons, de charbons et de cailloux.

Attribution: couche 16B, recoupe le fossé de T 13

## STRUCTURE 27 (F/5-6)

Trou de poteau, incertain. Attribution: couche 16B

## STRUCTURE 28 (E-F/7-8)

Foyer

Attribution: couche 13A ou 14B

## STRUCTURE 29 (C/6)

Fosse, sédiment gris, amas de grosses pierres.

Attribution: couche 18

## STRUCTURE 30 (B-C/6)

Très grande fosse au remplissage stratifié.

Attribution: couche 13, recoupe la str. 24 et les tombes 10 et 12

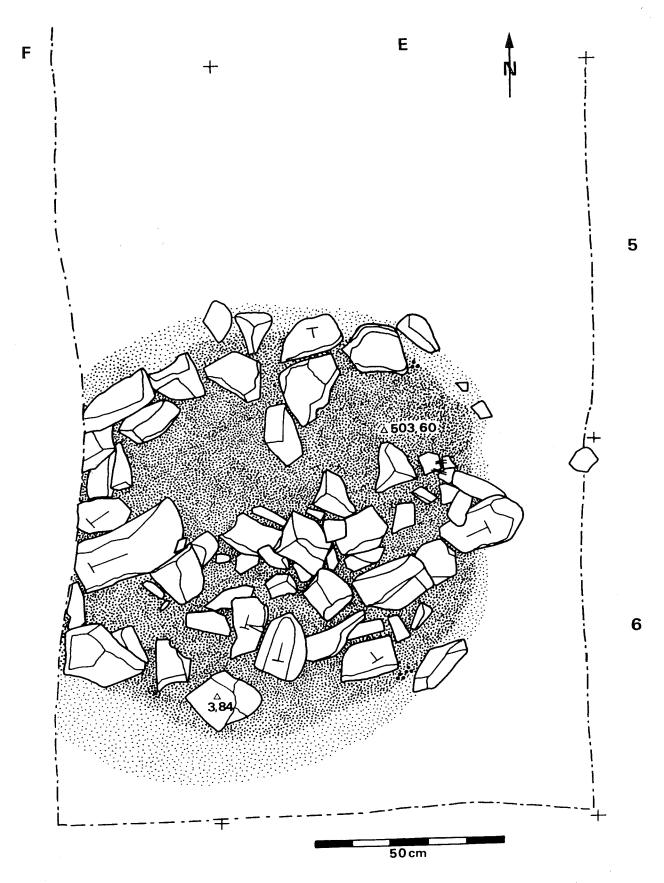


Fig. 5. Foyer 19 avec pourtour rubéfié.

## 5. MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

\* = élément pertinent du point de vue chronologique

C5.1 c10

un bord simple rétréci arrondi

B5.2 cl1

un bord simple plat

B3.2 dec.4.cll

tesson avec cordon triangulaire \* BRONZE ANCIEN

#### couche 12

E8.1 1 bord simple C5.2 1 bord simple C5.3 1 bord simple F5.1 déc.1 1 bord simple B6.5 1 bord d'assiette

C6.1 déc4 1 tesson avec mamelon arraché

C3.1

1 fragment de panse avec 5 cannelures,

céramique grise-beige dégraissant grossier.

\* SAINT LEONARD.

B6.4

l fragment de panse avec épaulement et

5 cannelures \* SAINT LEONARD.

B6.2

1 mamelon perforé

B6.déc.3

1 mini-tesson avec cannelure ou sillon

#### couche 13 A

E6.1 l bord simple rétréci arrondi E7.2 1 tesson avec mamelon arraché

F6.1 déc.5 I tesson avec mamelon allongé cér. brune claire

5mm d'épaisseur

E5.1 déc.3 1 fragment de panse avec carène et mamelon

arraché à perforation verticale.

E5 déc.5 l tesson avec décor incisé en V ou en chevron

\* SAINT LEONARD.

## couche 14

F5.2 14B 1 tesson avec 2 cannelures parallèles de 2mm de

large et 5mm d'intervalle \* SAINT LEONARD. l tesson avec bord simple, carène à épaulement

E6.4 déc 14 14B soulignée d'une incision, cér. grise-beige 5mm

E-F/7.3 14B l tesson avec mamelon arraché

B5.4 1 bord simple E5.3 déc.12 14A 1 bord simple B5.9 déc.20 14A I bord simple

## couche 15

B5.13 1 fragment avec départ d'anse hémisphérique,

cér. gris-beige à l'ext., grise à l'int. 8mm d'épaisseur. Dégraissant à gros grains de

quartzite.

B5.12 1 bord simple rétréci arrondi légèrement éversé,

cér. noire 6mm d'épaisseur, fin dégraissant

blanc

E5 déc.15 1 fragment de bord simple rétréci arrondi,

céramique grise-brune.

## couche 16 A

E5.7 déc.19 1 bord rétréci arrondi avec mamelon arraché sous

le bord. Dégraissant de quartzite, cér. beigeorange sur les deux faces, grise sur la tranche. I bord rétréci arrondi avec trace d'un mamelon

arraché sous le bord. Dégraissant de quartzite

assez grossier, épaisseur 7mm.

#### couche 16B

E7.4 déc.9

B-C/4 déc.30 1 bord simple arrondi

B5.10 déc.20 1 bord simple rétréci arrondi

## couche 17

F4.2 déc 35 1 tesson avec départ d'anse hémisphérique

cér.beige à l'ext. grise à l'int., 7mm d'épaisseur dégraissant à gros grains de

quartzite.

C5.6 déc.37 1 tesson avec trace de mamelon arraché, cér.

grise-brune dégraissant grossier

## MATERIEL TYPOLOGIQUE DES STRUCTURES

## struct. 12

déc.8 1 bord simple rétréci arrondi

déc.4 2 1 tesson avec bord simple et gros mamelon

allongé sous le bord cér. grise-beige à l'int.,

beige-orange à l'ext.

déc.2.1 1 bord simple et deux fragments de mamelon

allongé. cér. beige-orange, 6mm d'épaisseur.

## Fossé T6

déc.10.2

l bord simple aplati dégraissant micacé.

\* NEOLITHIQUE RECENT OU BRONZE ANCIEN

n. 1

1 tesson avec bord simple arrondi carène et

panse décorée de lignes incisées.

\* SAINT-LEONARD.

## struct. 21

déc.17

1 bord simple rétréci arrondi cér. fine - 5mm

d'épaisseur.

## struct. 31

n. 1

1 fragment de panse avec gros mamelon allongé

cér. grossière lcm d'épaisseur, dégraissant de

quartzite.

## struct. 30

1 bord simple

## Perturbation 3

n. 1

I tesson avec petit mamelon

## Perturbations 1 et 2

n. 5

l tesson avec carène.

## struct. 19

déc. 14 n. 3

1 tesson avec carène et 3 cannelures obliques

sur la panse. \* SAINT LEONARD

#### 6. DATATIONS CARBONE 14

10 datations ont été effectuées sur le site, les voici :

1. Echantillon 8/84 Bronze final

CRG 574:  $680 \pm 70$  BC (880-620)

Cette date correspond au Hallstatt B2 de la séquence palafitte soit à la fin des établissements littoraux du Bronze final (847 BC).

On comparera les deux dates de Rarogne:

B 3373: 760  $\pm$  90 BC et B 3372: 600  $\pm$  70 BC.

- 2. Echantillon 7/84 Bronze ancien ou Campaniforme (couche II) CRG 572: 2070 ± 140 BC (2920-2180 BC)
- 3. Echantillon 2/84 Cortaillod de type Saint-Léonard (Foyer 53, couche 12) CRG 568: 2360 ± 65 BC (3345-2865 BC) Cette date contemporaine du dolmen MVI du Petit-Chasseur (2440-2030 BC) est un peu récente pour du Cortaillod de type Saint-Léonard.
- 4. Echantillon 5/84 Cortaillod (Foyer 10, couche 13A ou 14A) CRG 570: 2735 ± 125 BC (3770-3160 BC) Cette date est en accord avec le Cortaillod.
- 5. Echantillon 3/85 Cortaillod (Foyer 19 couche 14B) CRG 652: 2930 ± 70BC (3885-3375 BC)
- 6. Echantillon 4/85 Cortaillod (Struct. 17 couche 14B ou 15) CRG 653: 2715 ± 100 BC (3765-3155 BC)
- 7. Echantillon 6/84 Cortaillod couche 15 CRG 571: 2980 ± 150 BC (3940-3375 BC)

Cette datation est en accord avec un Cortaillod archaïque pouvant encore présenter des influences chasséennes. Dans les palafittes la première occupation des rives des lacs date de 3856 en datation historique.

- 8. Echantillon 5/85 os de la faune de la c. 16B CRG 693: 2820 ± 170 (3870-3170 BC), cette date est probablement un peu trop récente.
- 9. Echantillon 1/84 Néolithique moyen 1 (Foyer 7, couche 20A) CRG 567: 3620 ± 80BC (4565-4120 BC) Cette date permet d'affirmer que les tombes en cistes les plus anciennes de la séquence (T7) sont bien antérieures au Cortaillod.
- 10. Echantillon 3/84 Néolithique ancien couche 26A CRG 569: 4130 ± 80BC (5275-4740 BC)

Le niveau néolithique le plus profond est contemporain du Néolithique ancien de Sion-Planta (CRG 279: 4225 ± 100 BC B4008: 4030 ± 30BC, CRG 278: 3892 ± 80 BC)

La date obtenue confirme la présence d'une large occupation du Néolithique ancien à Sion.

#### 7. PROBLEMES CULTURELS

Quelques remarques:

Isolée l'an dernier uniquement en C4/D4, la couche 17 a été retrouvée cette année en C-D/5-6. Les anses de la c.17 nous ont fait penser l'an dernier à une nouvelle civilisation. Ces éléments se retrouvent associés à des mamelons et à une hache perforée. Cet ensemble pourrait être en relation avec un stade Protocortaillod.

Le plongement de la c.17 s'est avéré moins fort que prévu, on peut retrouver sa position sur les stratigraphies du sondage profond 84 (ST 2 et ST 5).

La ciste T4 se place chronologiquement juste après le dépôt de la c.17.

Il n'y a pas, jusqu'à nouvel avis, de tombe de type Chamblandes en relation avec les niveaux à céramique cannelée de type Saint Léonard, mais uniquement des tombes en pleine terre..

#### 8. OBJECTIFS 1986

Nous nous proposons d'exploiter, dans la tranchée, les surfaces ouvertes en 84 et 85. Nous disposons, suite à l'étayage de sécurité d'une surface de lo m dans la zone amont (C à F 4 à 8), sur laquelle nous poursuivons l'étude des niveaux inférieurs (cl5 à 20) très intéressants puisqu'il s'agit de la transition Néolithique moyen I et II. Nous fouillerons également les quatre tombes en cistes les T5, T7, T12 et T13.

Nous désirons également ouvrir une nouvelle zone d'environ 6m au sud de la tranchée (m C à F 9 à 10) pour voir d'une part, si la densité des structures reste aussi forte lorsque l'on s'éloigne du rocher et pour observer d'autre part, une stratigraphie transverse (est-ouest) si possible moins perturbée.

#### **B. SION SOUS LE SCEX-2**

Situé à l'est de la place du Scex, ce terrain appartient au projet de construction et de remaniement global du quartier.

Laissé libre de travaux pendant l'année 1985, il nous a paru judicieux de profiter de ce délai pour tenter d'évaluer son potentiel préhistorique.

## I. LOCALISATION

Commune: Sion

Lieu-dit: Sous-le-Scex

Coordonnées: Carte nationale de la Suisse au 1:25000

feuille 1306, Sion: 594.270/120.175

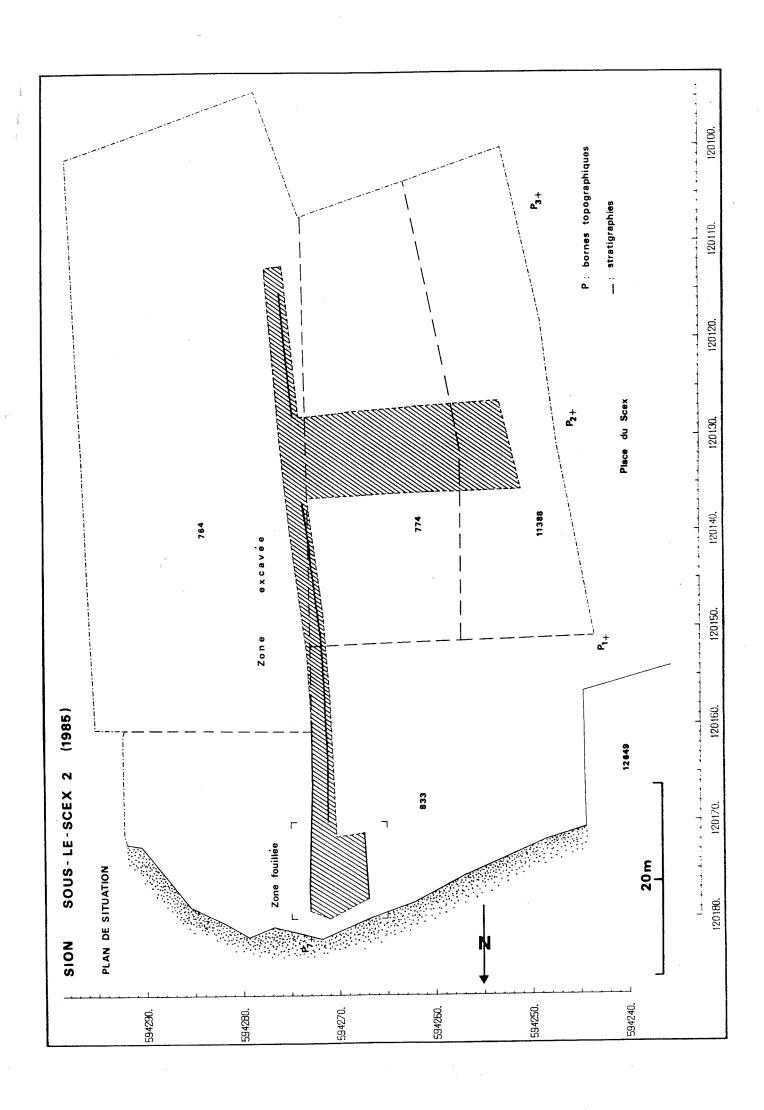
Altitude 502m.

Cadastre: Parcelles 764/774/833/11388 plan folio 12,

échelle 1:1000. (voir plan de situation)

## 2. CIRCONSTANCES DES DECOUVERTES.

Vu les découvertes faites en 1984 à Sous-le Scex, ce nouveau chantier présentant la même situation favorable au pied du rocher de Valère, a de grandes chances de receler des vestiges archéologiques. Situé à quelques 160 m. plus à l'est sur le bas du cône d'alluvions de la Sionne, cet espace doit recevoir un immeuble locatif orienté perpendiculairement au rocher de Valère et, dans sa moitié sud, une partie d'un parking souterrain qui s'étendra sur toute la place. Nous faisons appel au début du mois de mai à une pelle mécanique et nous creusons une tranchée dans le grand axe de la parcelle (environ axe N-S). Celle-ci s'étend sur une longueur de 70m depuis le rocher et sur une largeur d'environ 3m (paliers de sécurité compris). Quand à sa profondeur, dans le périmètre du domaine bâti nous ne pouvons descendre au-delà de 2m50 à 3m, en-dehors de cette limite et à l'emplacement du parking nous n'avons pas de restrictions. Une carotte géologique faite sur la zone nous apprend qu'entre l'altitude -3m30 et -7m50 nous ne rencontrons que des alluvions de la Sionne. Pour des raisons techniques, il nous est impossible de creuser plus profondément.



## 3. DESCRIPTION STRATIGRAPHIQUE

De haut en bas:

Couche 1: limon hétérogène, renferme des matériaux de démolition et des remblais récents.

Couche 2: limon brun avec quelques pierres, contient des matériaux de démolition moderne.

Couche 3: limon brun, graviers et pierres riche en mortier, brique et charbon de bois. Ensemble de couches de destruction romaine ou haut-moyenâgeuse. La base de cette couche est marquée par un reste de sol.

Couche 4: limon brun, petites pierres éparses, faune, tessons, charbon de bois.(Couche romaine?).

Couche 5: limon brun clair, gravillonneux, nombreux petits cailloux, quelques amas de pierres anguleuses. Faune, tessons, charbon de bois. Période protohistorique?

Couche 5/6 A: limon plus ou moins fin, gravillons, faune, charbons de bois, tessons. Ce sont des lambeaux de couches préhistoriques érodés par les alluvions de la Sionne. Attribution chronologique: BRONZE FINAL

Couche 5/6 B: dans la partie supérieur de la c.6 on trouve quelques lambeaux de limons gravilloneux et sableux très erodés par les alluvions avec charbon de bois. Il s'agit sans doute des restes d'un niveau BRONZE ANCIEN.

Couche 6: matrice gravillonneuse, parfois sableuse, très nombreuses pierres émoussées et galets. Couche alluviale de la Sionne.

#### 4. DESCRIPTION DES STRUCTURES

Les structures 1 et 2 ne sont visibles que sur la stratigraphie est et n'ont pas été fouillées.

## Structure 1 (273/174-75)

Foyer en cuvette creusé à la base de la couche 5, son remplissage est peu différencié. De grosses pierres jointives parfois rubéfiées forment une cuvette soulignée par des amas de gros charbons de bois et par des limons rubéfiés. Ce foyer surmonte la Tl.

Attribution stratigraphique: couche 5/6.

## Structure 2 Foyer (273/176-77)

Implantation et remplissage comparable à la structure 1.

Foyer en cuvette formé par quelques pierres à arêtes vives et des dallettes parfois rubéfiées. Souligné à sa base par des charbons et des limons rubéfiés. Ce foyer est en relation directe avec la structure 1.

## Structure 3 (269-71/175-76)

Fosse charboneuse renfermant de gros galets de quartzite éclatés et rubéfiés. On note des charbons de bois dont les fibres s'entrecroisent perpendiculairement, poutres ou planches carbonisées? Le pourtour de la structure est rubéfié.

Creusée dans les alluvions de la couche 6 on l'attribue stratigraphiquement à la c. 5/6 A.

## Structure 4 Foyer (268-69/174-75)

Limité au sud par l'assise en mortier d'un mur et à l'ouest par la stratigraphie, il forme une tache allongée dont le pourtour visible est rubéfié. Remplissage de terre charboneuse, beaucoup de quartzite très anguleuses, parfois rougies et éclatées par le feu. Matériel: quelques tessons de céramique grossière à pâte noire dont un bord torsadé typique du Bronze final, quelques esquilles d'os. Entre les structure 3 et 4, la surface des alluvions est rubéfiée. On peut penser qu'à l'origine elles n'en formaient qu'une seule dont une partie serait érodée par une coulée d'alluvions.

Creusée dans la c.6 elle se rattache à la couche 5/6 A. Attribution chronologique: BRONZE FINAL confirmée par une datation C 14, CRG 650: 750 +/- 65 BC (1105/620 BC)

#### Structure 5 (268-69/176-77)

Structure de combustion dont la bordure ouest est dissimulée par la coupe, elle forme une fosse allongée vers l'est. Remplissage de limons grossiers et de nombreux charbons de bois, elle renferme quelques grosses pierres de quartzite éclatées et rubéfiées. Au sud, on note une tache circulaire de limon et charbon de bois sans aucune pierre.

Attribution stratigraphique: sol 5/6 A.

## Structure 6 (269-70/177)

Arrangement circulaire de pierres dans la c. 6. Une grosse pierre est dressée au centre. Différence de matrice non distinguable entre la str. 6 et la c.6 Présence de charbons de bois. Peut être interprétée comme un trou de poteau.

Insertion stratigraphique probable: c. 5/6 A.

## Structure 7 (270/178)

Structure fouillée à moitié l'autre partie disparait sous le témoin plaqué contre le rocher de Valère. Aménagement de quelques pierres au milieu d'une tache limoneuse avec des charbons de bois.

Apparue en surface de la c. 6, attribuée à la couche 5/6.

## Structure 8 Foyer (271/175-76)

Foyer circulaire à bords rubéfiés coupé par la tranchée N-S.

Aménagement de grosses pierres éclatées, noircies ou rubéfiées. Présence de charbons de bois surtout au contact des pierres. Pas de matériel à part quelques esquilles d'os.

Attribution stratigraphique: postérieur à la structure 9 qu'il recoupe, couche 5/6 A. BRONZE FINAL avec une datation, CRG 651: 700 +/- 65 BC. (1040/595).

## Structure 9 (269-71/174-75)

Partiellement détruite à l'est par la tranchée N-S du chantier. Grande fosse allongée remplie de nombreuses pierres et de restes de poutres ou de planches carbonisées.

Après enlèvement des pierres au décapage Il on met à jour une grande surface recouverte de limon charboneux et rubéfié. Seules deux pierres affleurent qui se révèleront être les dalles latérales d'une tombe, T5.

Attribution stratigraphique: antérieure à la str. 8 datée du BF. Celle-ci se rattache à un lambeau de couche BRONZE ANCIEN c'est-à-dire à la c. 5/6 B.

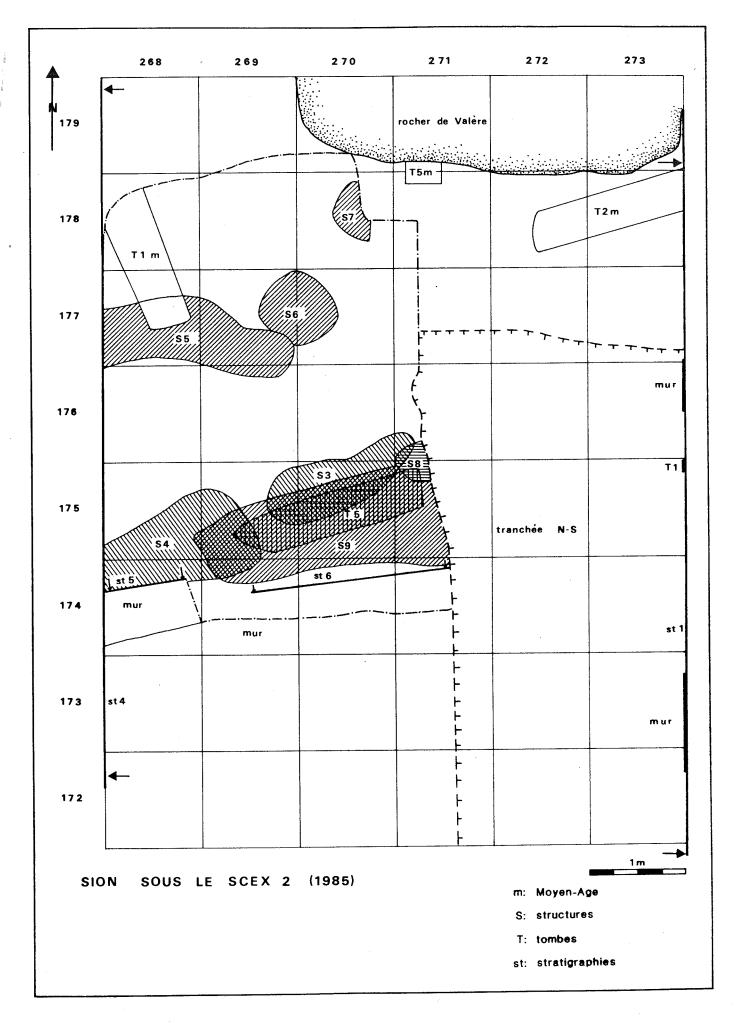


Fig. 1. Plan de situation de la surface fouillée.

## 5. MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

Très peu de matériel a été trouvé sur ce site. A côté des restes de faune relativement abondants, il existe une trentaine de tessons. Certains sont en pâte fine brun-gris à l'aspect feuilleté nous faisant penser à la céramique protohistorique de la Tène. Les autres sont en céramique grossière mais en l'absence d'éléments typologiques, il nous est difficile d'en dire plus.

Deux éléments particuliers sont à signaler.

Structure 4 : Un tesson, fragment de panse avec un bord décoré d'un cordon torsadé. BRONZE FINAL confirmé par une datation C 14, CRG 650.

M 268/175 couche 5 déc. 1, alt. 500,00m

Une pointe en bronze de section quadrangulaire. Longueur 46mm. épaisseur 4mm. Il serait utile de restaurer l'extrémité du côté de la tête pour confirmer s'il s'agit: D'une épingle quadrangulaire cassée ou d'un poinçon quadrangulaire qui devait être emmanché. (Informations G. Kaenel).

La deuxième hypothèse nous semble plus probable. Mais ce n'est pas un élément typologique à proprement parler, ce type de poinçon existe dès le Bronze final (Bronze final d'Auvernier, V. Rychner, planche 126), mais il reste inchangé pendant la protohistoire et même jusqu'au Moyen-Age.

#### 6. DESCRIPTION DES TOMBES

## TOMBE 1: stratigraphie Est (175/273)

Orientation: est-ouest

Fosse d'implantation et attribution stratigraphique:

La fosse est creusée dans les alluvions de la couche 6. Antérieure à la couche 5 et aux foyers 1 et 2.

Remplissage: mélange d'alluvions et de limon, beaucoup de pierres.

#### Inhumation:

En pleine terre, seuls deux fragments d'os longs, humérus ou tibia, une vertèbre et une côte sont visibles en stratigraphie. On suppose que la tête est orientée à l'est. Remarque: sa position stratigraphique pourrait la rattacher au Bronze ancien.

## TOMBE 1m (177-78/268)

Tombe médiévale avec entourage de mortier sur le côté ouest.

Orientation N-S tête au nord. Des clous de fer indiquent la présence d'un cercueil en bois.

## TOMBE 2m (178-79/272-73)

Tombe médiévale orientée Est-Ouest, tête à l'Est. Entourage conservé au nord fait de pierres et de mortier, des restes de fibres de bois et des clous de fer indiquent la présence d'un cercueil.

## TOMBE 5m (178-79/271)

Tombe en pleine terre. Son insertion stratigraphique est peu claire car elle est implantée dans du loess plaqué contre le rocher, cependant elle est à la même altitude et dans la même couche que T2m et pourrait se rattacher au Moyen-Age

Le squelette a la tête à l'est, il s'agit d'un bébé de l à 3 mois. (C.SIMON)

## TOMBE 5 (269-71/175)

Orientation: SO-NE, la tête au NE.

Fosse d'implantation et attribution stratigraphique:

La fosse bien visible à l'est est creusée dans les alluvions de la couche 6, on la rattache à un lambeau de couche Bronze ancien la c.5/6 B.

## Remplissage:

Le remplissage est formé d'un limon gravillonneux et de nombreux petits galets.

## Aménagement:

Il comprend un coffre de dalles de schiste verticales détruit par une coulée d'alluvions au N-O. Un arrangement de dalles horizontales forme la couverture effondrée de la tombe. Trois pierres de calage entourent le coffre.

Le squelette repose sur deux dalles de fond soigneusement appareillées.

#### Inhumation:

Le squelette mal conservé est allongé sur le dos, tête à l'est. Il s'agit d'un adolescent entre 12 et 14 ans de sexe indéterminable. (diagnose C. Simon)

#### Mobilier:

Cette sépulture comprend un riche mobilier en bronze. En cours de fouille nous avons reconnu:

deux épingles deux anneaux d'oreilles un anneau à grand diamètre une pendeloque

Excepté les épingles, cette parure est fabriquée en fil de bronze. Sa restauration par Verena Fischbacher est actuellement en cours.

### Remarque:

La tombe 5 en dalles rattachée par son mobilier au Bronze ancien vient confirmer l'attribution chronologique des tombes 1 et 2 découvertes su le chantier ouest en 1984. Leur aménagement de dalles nous avait surpris pour cette époque.

On remarque que la position stratigraphique des niveaux Bronze ancien diffère entre les deux chantiers. A l'ouest ils sont situés sous l'énorme dépôt d'alluvions, à l'est on les trouve à leur sommet.

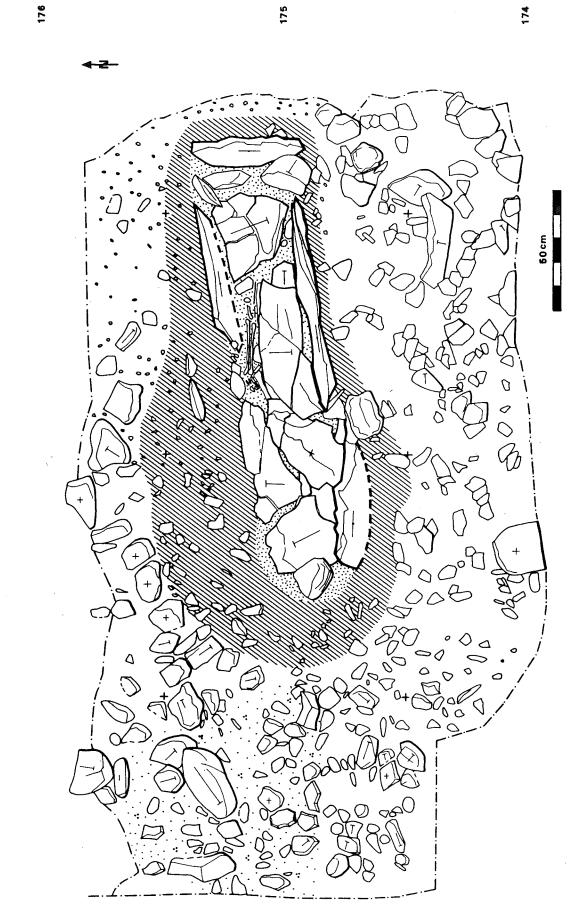
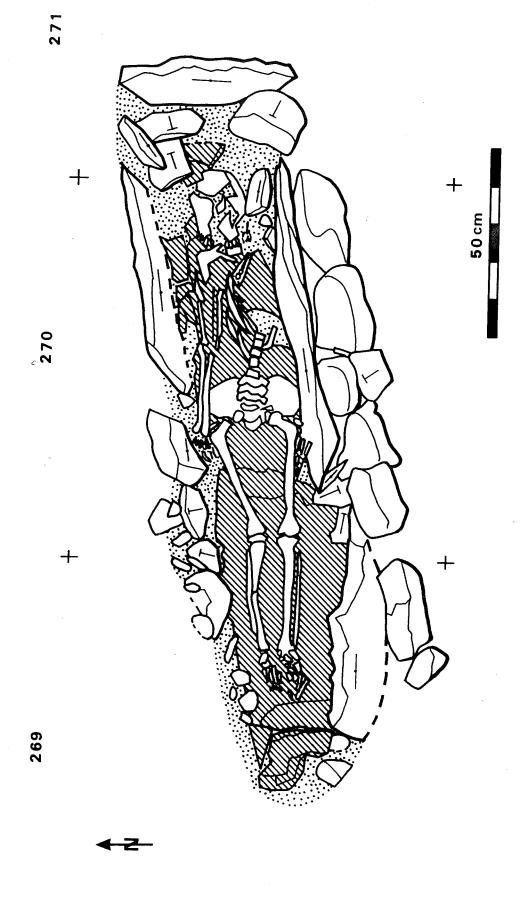


Fig. 2. Dalles de couverture et fossé de la tombe 5, Bronze ancien.



+

Fig. 3. Tombe 5, position du squelette.

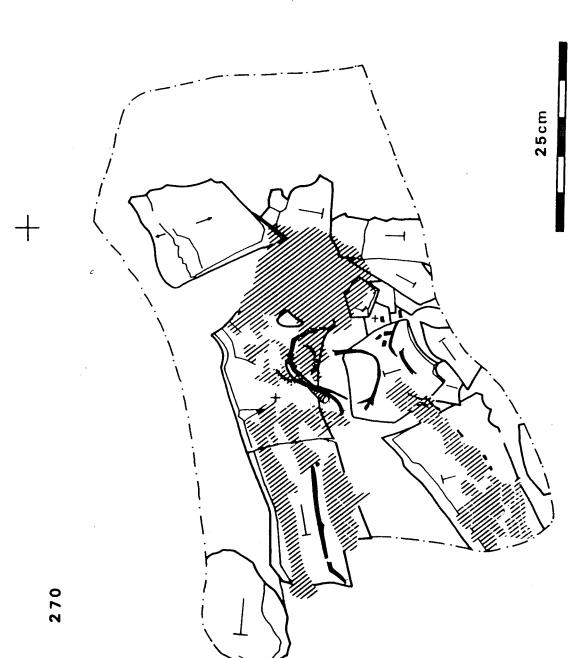


Fig. 4. Tombe 5, position du mobilier de bronze.

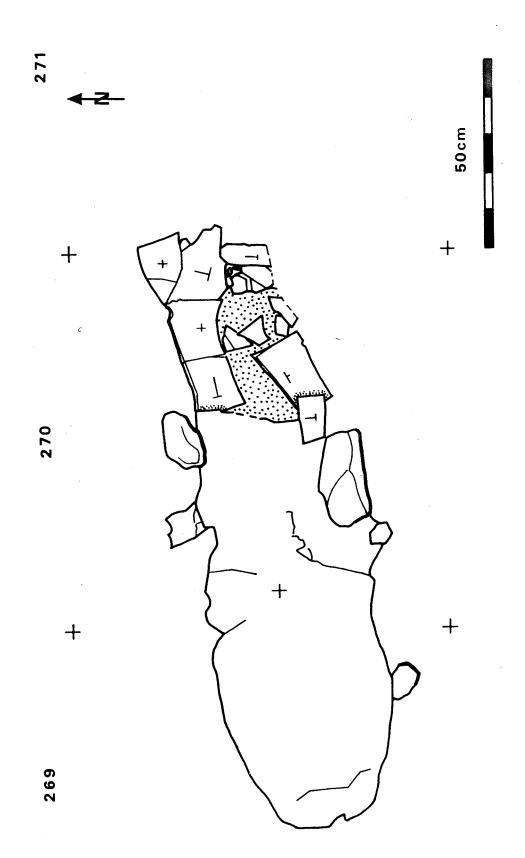


Fig. 5. Tombe 5, aménagement des dalles de fond.

#### REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier vivement tous ceux et toutes celles qui ont contribué au succès de la fouille de cette année.

- Monsieur le Conseiller d'Etat Bernard COMBY qui nous a accordé sa confiance et l'aide financière du Département de l'Instruction publique du Valais.
- Monsieur l'Abbé Fr.-O. DUBUIS, archéologue cantonal ainsi que tous ces collaborateurs du Service des Monuments historiques pour leur aide.
- Monsieur Gilbert DEBONS, Président de la ville de Sion qui nous a accueilli dans sa ville.
- Monsieur Hans MEIER, architecte, pour son aimable collaboration.
- Monsieur G. MACHOUD pour l'intérêt porté à nos recherches lors de ses nombreuses visites.

Nous remercions tout spécialement:

- Monsieur Christian SIMON pour la détermination anthropologique de tous les squelettes découverts à Sion Sous le Scex et pour sa grande disponibilité.
- Monsieur Jean-Gabriel ELIA pour tous les travaux photographiques.

Les personnes suivantes ont assuré la responsabilité de ces recherches: Gaëlle BAUDAIS, Anne-Catherine CASTELLA, Nagui ELBIALI, Clarita MARTINET, Manuel MOTTET, Geneviève PERREARD.

Christine BRUNIER et Christiane PUGIN

